



CAB/I031/2-5

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

Accréditation N° 5-0058
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr**Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :**

*- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,
- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n°
889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté
interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010*

1. Numéro du document : AB - 01115350 - 21 - 2			
2. Nom et adresse de l'opérateur : OGER Patrick L'Albanié 81120 - REALMONT Activité principale : Producteur		3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16	
4. Catégories de produits/activité : <i>Productions végétales :</i> Trèfle : Trèfle Trèfle Luzerne Luzerne : Prairie temporaire : Prairie permanente Tournesol Blé tendre Lentilles Ail Sarrasin <i>Produits transformés et process :</i> <u>Marque :</u> Légumes déshydratés : ail rose semoule	5. Définis comme :		6. Période de validité du : au :
	biologique		29/04/2021 31/12/2022
	biologique		29/04/2021 31/12/2022
	biologique		29/04/2021 31/12/2022
	biologique		29/04/2021 31/12/2022
	biologique		29/04/2021 31/12/2022
	biologique		29/04/2021 31/12/2022
	biologique		20/05/2021 31/12/2022
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus	7. Date de contrôle : 29/04/2021		


8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Fait à Marmande
Le 01/07/2021
Le Directeur, François LUQUET

CERTIFICAT

de conformité au mode de production biologique

Le présent certificat est la propriété de l'organisme certificateur QUALISUD et doit être restitué sur simple demande.

<p><i>Document justificatif fourni à l'opérateur conformément :</i></p> <p><i>- au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO,</i> <i>- à l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 entré en vigueur le 27 juillet 2007 et des dispositions du règlement (CE) n° 889/2008 entré en vigueur le 25 septembre 2008 et complétés par le cahier des charges français CC-FR-BIO homologué par l'arrêté interministériel du 5 janvier 2010 paru au journal officiel de la République française du 15 janvier 2010</i></p>		
1. Numéro du document : AB - 01115350 - 21 - 2		
2. Nom et adresse de l'opérateur : OGER Patrick L'Albanié 81120 - REALMONT Activité principale : Producteur	3. Nom, adresse et numéro de code de l'organisme de contrôle : QUALISUD - 6 Rue Georges Bizet - 47200 MARMANDE N° d'agrément : FR-BIO-16	
4. Catégories de produits/activité : <i>Produits transformés et process : <u>Marque :</u></i> Légumes déshydratés : ail rose poudre	5. Définis comme : biologique	6. Période de validité du : 29/04/2021 au : 31/12/2022
6. Période de validité : Du voir date ci-dessus au voir date ci-dessus	7. Date de contrôle : 29/04/2021	
<p>8. <i>Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.</i></p> <p style="text-align: right;">Fait à Marmande Le 01/07/2021 Le Directeur, François LUQUET</p> 		
Page 2/2		